

Publications du 13.11.2024

13.11.2024

Economie, travail et éducation

Autorisation hôtellerie et restauration

<u>Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Anna Thorelle, Anniviers</u>

Bénéficiaire de l'autorisation

Madame Anna Thorelle Nationalité: France Domicile: 3961 Vissoie

Informations sur les locaux de l'organisation et des emplacements

Etablissement : Bar la Trappe

Adresse, Lieu: Rue de la Télécabine 6, 3961

Grimentz

N° de parcelle : 584 à Grimentz **Propriétaire de l'établissement**

Richard Fellay Nationalité: Suisse

Contenu de l'avis et nom de l'enseigne

Enseigne: La Trappe

Heures d'ouverture : 12h00 à 02h00 (prolon-

gation des horaires)

Date de prise d'activité : dès autorisation

communale

Description de la prestation de services

à offrir à titre commercial les prestations suivantes : vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à emporter.

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Anniviers porte à la connaissance du public que Mme Anna Thorelle domiciliée à Vissoie, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande, peuvent les adresser par écrit à la commune, dans les trente jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune d'Anniviers Case postale 46 3961 Vissoie

Délai

30 jours

Expiration du délai: 13.12.2024